



COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2014 A 19 H 00

Le vingt-cinq avril deux mille quatorze à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la présidence de M. Jacques POUGET, Maire.

Etaient présents : M. ASTRUC Marc, BACH Karine, BOISSET Magali, CHATELIN Patricia, DOLO Stéphane, DURAND Michel, LAPEYRE Marie-Christine, LINON Josiane, LINON Serge, LONJOU Charles, MARTINEZ Christel, NODARI Sébastien, PARIAT Philippe, PASQUIER Daniel, PINSARD Paul.

Absents excusés : M. Jean-Luc SEGUY et Manuelle MIREY.

Absente : Mme Aline JACQUET.

Madame Patricia CHATELIN est désignée comme secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire appelle les observations sur le compte-rendu du conseil précédent du 14/04/2014. Monsieur Daniel PASQUIER indique que lors de la mise en place des commissions municipales, son inscription a été oubliée dans la commission communication présidée par Philippe PARIAT, le nécessaire sera fait.

Plus aucune observation, le compte-rendu est mis au vote et est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 – Affectation des résultats de fonctionnement 2013 pour le budget principal et le budget gymnase

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement 2013 pour le budget principal :

Rappel des résultats obtenus :

La section de fonctionnement est arrêtée pour les montants suivants :

Total des recettes : 1 647 199.25 €

Total des dépenses : 1 258 652.24 €

Excédent de l'exercice : 388 547.01 €

Excédent antérieur de l'exercice : 40 000 €

Résultat cumulé de clôture : 428 547.01 €

La section d'investissement :

Total des dépenses : 1 110 139.03 €

Total des recettes : 793 143.33 €

Résultat d'investissement : - **316 995.70 €**

Résultat antérieur : + **34 351.95 €**

Résultat de clôture : - 282 643.75 €

Situation des restes à réaliser :

Dépenses : 1 305 480 €

Recettes : 1 200 500.91 €

Déficit : - 104 979.09 €

Besoin de financement de clôture : **387 622.84 €**

Projet d'affectation :

Affectation au 1068 : 387 622.84 € (obligatoire)

Affectation complémentaire : 10 924.17 €

Total affecté : 398 547.01 €

Report en fonctionnement : 30 000 €

Après examen et délibération, les membres valident à l'unanimité sur cette proposition d'affectation du résultat 2013 pour le budget principal.

Compte administratif du budget annexe ASSAINISSEMENT :

Section de fonctionnement :

Recettes : 44 772.31 €

Dépenses : 31 227.73 €

Excédent de l'exercice : 13 544.58 €

Excédent antérieur de l'exercice : 18 461.64 €

Résultat cumulé de clôture : 32 006.22 €

Section d'investissement :

Dépenses : 32 944.65 €

Recettes : 23 717.94 €

Résultat d'investissement : - 9 226.71 €

Résultat antérieur : 72 268.29 €

Résultat de clôture : + 63 041.58 €

Situation des restes à réaliser :

Dépenses : 60 950 €

Excédent d'investissement de clôture : + 2 091.58 €

Pas d'affectation nécessaire, puisque nous avons un excédent d'investissement.

Compte administratif du budget GYMNASSE :

Section de fonctionnement :

Recettes : 54 205 €

Dépenses : 19 737.32 €

Excédent de l'exercice : 34 467.68 €

Excédent antérieur de l'exercice : 15 000 €

Résultat de clôture de fonctionnement : 49 467.68 €

Section d'investissement :

Dépenses : 43 333.32 €

Recettes : 78 139.14 €

Résultat d'investissement : 34 805.82 €

Déficit antérieur : 46 668.79 €

Résultat de clôture : - 11 862.97 €

Situation des restes à réaliser : opération d'investissement achevée.

Besoin de financement de clôture : - 11 862.97 €

Projet d'affectation :

Affectation obligatoire au 1068 : 11 862.97 €

Affectation complémentaire : 7604.71 €

Total affecté : 19 467.68 €

Report en section de fonctionnement : 30 000 €

Après examen et délibération, les membres valident à l'unanimité sur cette proposition d'affectation du résultat 2013 pour le budget gymnase.

2 – Vote des taux des taxes directes locales pour 2014

Suite à la réunion de la commission des finances le 14 Avril 2014 sur les orientations budgétaires, il a été présenté le produit prévisionnel de la fiscalité communiqué par les services de la direction des Finances.

Le produit fiscal attendu en 2014 s'élève à 463 689 €.

Suite à la réforme de la fiscalité opérée fin 2009, de nombreuses mesures se sont mises en place :

* Le rebasage des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière non bâtie.

- * Une constante évolution des bases en parallèle à une augmentation régulière de la population.
- * la mise en place de la contribution foncière des entreprises (CFE).
- * De nouveaux impôts pour compenser la baisse du produit de la taxe professionnelle (avec la taxe additionnelle FNB, les IFR, la CVAE et les TASCOS).
- * la détermination du prélèvement ou de la contribution au fonds national de garantie des ressources : pour notre collectivité, il s'agit d'un prélèvement fixé à **42 571 €**.

Je vous propose le maintien des taux des taxes directes qui s'établit de la manière suivante :

Taxe d'habitation :	10.88 %
Taxe Foncière bâtie :	14.22 %
Taxe foncière non bâtie :	134.49 %
CFE 2014 :	16.67 %

TOTAL DU PRODUIT	à taux constants	463 689 €
-------------------------	-------------------------	------------------

Après délibération, l'assemblée valide à l'unanimité le maintien des taux des taxes directes locales pour 2014 comme énoncé ci-dessus.

3 – Examen et vote des budgets 2014 (budget principal, budget annexe Assainissement, budget Gymnase et budget annexe lotissement)

Budget principal

Voici la présentation du BUDGET DE FONCTIONNEMENT par grandes masses :

Le budget est présenté pour un montant de 1 718 468 € en dépenses et en recettes.

DEPENSES

O11	Charges à caractère général	512 180,00 €
O12	Charges de personnel	621 944,00 €
65	Autres charges de gestion courante	139 140,00 €
66	charges financières	39 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	3 500,00 €
O42	Opérations d'ordre entre section	68 000,00 €
O22	Dépenses imprévues	32 000,00 €
O23	Virement à la section d'investissement	260 133,00 €
739116	Reversement sur F.N.G.I.R	42 571,00 €
	TOTAL DEPENSES	1 718 468,00 €
RECETTES		
O13	Atténuations de charges	3 500,00 €
70	Produits des services	294 950,00 €
73	Impôts et taxes	533 839,00 €
	dont contributions directes	<i>463 689,00 €</i>
74	Dotations et participations	690 169,00 €
	dont DGF	<i>243 596,00 €</i>
	dont dotation de solidarité rurale 1ère fraction (avec la prévision de 24 000 € pour le fonds pour les rythmes scolaires)	<i>140 274,00 €</i>
	dont dotation de solidarité rurale 2ème fraction	<i>36 044,00 €</i>
	dont dotation de péréquation	<i>48 725,00 €</i>
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00 €
76	Produits financiers	10,00 €
O42	Opérations d'ordre entre section	6 000,00 €
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	30 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES	1 718 468,00 €

Voici la présentation du budget d'investissement par grandes masses :

Le budget d'investissement est présenté pour un montant de 2 870 044 €.

DEPENSES		
20 – 21- 23	Opérations d'investissement	2 109 500.00€
16	Remboursement capital de la dette	249 900.00 €
165	Emprunt cautions logement	2 000.25 €
O40	Opération d'ordre entre section	6 000,00 €
O41	Opérations patrimoniales	200 000,00 €
OO1	Déficit de clôture	282 643.75 €
27	Autres immobilisations financières	20 000 €
	Total des dépenses	2 870 044.00 €

RECETTES		
13	Subvention d'investissement reçue	1 006 038.91 €
16	Emprunts et dettes assimilées	786 603.93 €
165	Dépôts et cautionnement reçus	2 000.25 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	522 268.01 €
	<i>FCTVA (investissement 2013)</i>	<i>88 662.00 €</i>
	<i>TLE</i>	<i>1 839,00 €</i>
	<i>TAXE D'AMENAGEMENT</i>	<i>33 220.00 €</i>
1068	<i>Affectation du résultat</i>	<i>398 547.01 €</i>
O21	Virement de la section de fonctionnement	260 133,00 €
O40	Opérations d'ordre entre section	68 000,00 €
O41	Opérations patrimoniales	200 000,00 €
O24	Produits des cessions	5 000 €
27	Autres immobilisations financières	20 000 €
	Total des recettes	2 870 044.00 €

Soit un cumul de budget des deux sections en dépenses et en recettes de **4 588 512 €**.

Le détail des principales opérations d'investissement est le suivant :

* Etude du P.L.U :	6 000.00 €
* Acquisition foncière :	15 000.00 €
* Modernisation locaux mairie, réhabilitation et extension :	540 000.00 €
* Restauration 2 chapelles Eglise St Quirin :	98 000.00 €
* Rénovation stades :	8 000.00 €
* Rénovation Piscine 1 ^{ère} tranche :	520 000.00 €
* Cimetière de LALBENQUE :	99 000.00 €
* Cimetière de ST HILAIRE :	42 000.00 €
* Aménagement du bourg : rue de la mairie, rue du sol, rue du marché aux truffes :	46 000.00 €
* Espace jeux :	27 000.00 €
* Amélioration bâtiments communaux PG 2012 :	6 300.00 €
* Amélioration bâtiments communaux PG 2013 :	20 000.00 €
* Programme acquisition matériels, mobilier 2013 :	13 500.00 €
* Eclairage public sur Pauliac et Pech Garlet :	28 630.00 €
* Dissimulations des réseaux sur les secteurs Pauliac et Pech Garlet :	39 250.00 €
* Programme voirie 2013 :	1 500.00 €
* Acquisition foncière pour extension zone artisanale de Lissaure :	6 800.00 €
* Programme défense incendie :	30 000.00 €
* Aménagement sécurité carrefour St Hilaire et Mercadié :	20 000.00 €
* Maison de la chasse :	34 000.00 €
* Programme de signalétique en groupement avec la Communauté :	5 000.00 €
* Rénovation de la piscine 2 ^{ème} tranche :	300 000.00 €

* Amélioration bâtiments communaux 2014 :	30 000.00 €
* Acquisitions matériels et mobiliers divers 2014 :	30 000.00 €
* Programme voirie 2014 :	40 000.00 €
* Restauration des 3 dernières chapelles :	8 000.00 €
* Eclairage public secteur lotissement les ouradous et la gendarmerie :	50 760.00 €
* Dissimulations de réseaux basse tension et France télécom :	44 760.00 €

Après lecture faite du budget détaillée 2014, et après observations, celui-ci est soumis au vote.

Le budget principal 2014 est voté à la majorité des voix avec une abstention (celle de Sébastien NODARI).

Budget annexe assainissement

Voici la présentation du budget de fonctionnement par grandes masses :

O11	Charges à caractère général	15 000.00 €
O12	Charges de personnel	3 500.00 €
66	charges financières	1 025,00 €
O42	Opérations d'ordre entre section	28 000,00 €
O23	Virement à la section d'investissement	29 481.00 €
	Total des dépenses	77 006.00 €

70	Produits des services	27 000.00 €
74	Dotations et participations	5 499.78 €
O42	Opérations d'ordre entre section	12 500.00 €
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	32 006.22 €
	Total des recettes	77 006.00 €

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **142 523 €** avec plusieurs opérations, à savoir :

Opération 19 : acquisitions de matériel spécifique d'exploitation : 10 000 €.

Opération 22 : extension assainissement de Mercadiol : 38 500 €

Opération 23 : extensions diverses 2013 : 12 450 €

Opération 24 : Mise aux normes assainissement Piscine-camping-salle polyvalente : 15 000 €

Opération 25 : Extensions diverses 2014 : 15 000 €

Crédits non affectés : 12 573 €

Après lecture et examen du budget annexe assainissement 2014, celui-ci est mis au vote.

Le budget annexe assainissement 2014 est voté à l'unanimité.

Budget annexe gymnase

Détail de la section de fonctionnement : équilibre à hauteur de 84 000 €

O11	Charges à caractère général	6 100.00 €
65	Charges de gestion courante	10.00 €
66	Charges financières	10 191.50 €
O23	Virement à la section d'investissement	59 998.50 €
042	Amortissements	7 700.00 €
	Total des dépenses	84 000.00 €
70	Ventes d'électricité	54 000.00 €
OO2	Report en fonctionnement	30 000.00 €
	Total des recettes	84 000.00 €

Détail de la section d'investissement : équilibre à hauteur de 127 167 €

16	Remboursement de l'emprunt	65 000.00 €
23	Immobilisations en cours	30 303.21 €
O41	Opérations patrimoniales	20 000.82 €
OO1	Solde d'investissement reporté	11 862.97 €
Total des dépenses		127 167.00 €
1068	Autofinancement	19 467.68 €
O23	Virement de la section de fonctionnement	59 998.50 €
O41	Opérations patrimoniales	20 000.82 €
O40	Amortissement de la toiture	7 700.00 €
16	Emprunts	20 000.00 €
Total des recettes		127 167.00 €

Il n'y a pas d'affectation des crédits du 23, pas d'opération d'investissement programmée.

Après lecture et examen du budget gymnase 2014, celui-ci doit être mis au vote.

Le budget gymnase 2004 est voté à l'unanimité.

Le budget annexe lotissement n'est pas présenté, nous faisons le choix d'attendre le document d'urbanisme et à partir de là, nous pourrions créer le budget correspondant pour l'extension de la zone artisanale.

4 – Examen et vote des demandes de subventions aux associations

Monsieur Serge LINON, Président de la commission vie associative désigne un des membres de la commission, à savoir Stéphane DOLO pour donner lecture des propositions d'attributions de subventions aux associations.

Le montant des crédits inscrits au budget à l'article 6574 est de 24 000 €,

Le montant attribué est de 20 356 €.

La liste des attributions aux subventions pour l'année 2014

ASSOCIATIONS	OBJET	MONTANT
ARET (association raids équestres des truffières de Lalbenque)	Subvention de fonctionnement	100 €
ASEL (association de sauvegarde de l'environnement du Pays de Lalbenque)	Subvention de fonctionnement	200 €
Association Eglise ST QUIRIN	Subvention de fonctionnement	400 €
APE Publique	Subvention de fonctionnement	300 €
APE Sainte Thérèse	Subvention de fonctionnement	200 €
Club de pêche	Subvention de fonctionnement	200 €
Comités des fêtes de Lalbenque	Fête votive de Mai	800 €
Comité des fêtes de Lalbenque	Fête de la musique	600 €
Comité des fêtes de Lalbenque	Fête des marronniers en juillet	800 €
Comité des fêtes de ST HILAIRE	Fête d'Avril	800 €
Comité des fêtes de ST GENIES	Fête d'août	400 €
Cours et Causse Toujours	Manifestation sportive (course, marche) de Juin	600 €
FNACA (fédération nationale des anciens combattants en Algérie)	Subvention de fonctionnement	100 €
Football club Lalbenque/Fontanes	Subvention de fonctionnement	3 500 €
Les heures douces	Subvention de fonctionnement	300 €
Lalbenque pétanque	Subvention de fonctionnement	300 €
Lalbenque multiports (volley-badminton)	Subvention de fonctionnement	600 €
Lou Amics des Païs	Subvention de fonctionnement	300 €
Le mille pattes	Subvention de fonctionnement	200 €
Ni queue ni tête	Subvention de fonctionnement	200 €
St Hubert Lalbenquoises	Subvention de fonctionnement	600 €
Site Remarquable du Goût	Subvention de fonctionnement	150 €
Site Remarquable du Goût	Fête de la truffe	350 €

Syndicat des trufficulteurs	Subvention de fonctionnement	300 €
Syndicat des trufficulteurs	Fête de la truffe de janvier	500 €
Valparès rugby	Subvention de fonctionnement	450 €
Valparès rugby	Subvention exceptionnelle achat de matériel	150 €
Office de tourisme	Gestion des locations de salles municipales	3000 €
AUTRES ATTRIBUTIONS		
Chambre des métiers	5 apprentis à 80 €	400 €
Collège Emile Vaysse	Subvention voyage Londres	540 €
Coopérative scolaire école publique	Voyage à Paris en Février	1656 €
Ecole maternelle publique	Spectacle de Noël	400 €
Ecole primaire publique	Spectacle de Noël	700 €
Ecole privée St Thérèse	Spectacle de Noël	200 €
Lycée Louis Vicat	Voyage à Londres	50 €
TOTAL		20 346 €

Après observations, l'assemblée valide à l'unanimité les propositions énoncées ci-dessus.

5 – Programme de dissimulation des réseaux basse tension, France télécom, éclairage public du secteur face à la gendarmerie sur la RD 6 : délégation de la maîtrise d'ouvrage à la FEDEL du LOT

La Fédération Départementale d'Energies du Lot nous propose un programme de dissimulation des réseaux basse tension, France Télécom et éclairage public du secteur face à la gendarmerie.

Les coûts prévisionnels sont les suivants :

- Participation de la commune à la dissimulation des travaux de basse tension : **25 000 €** (soit 25% du coût),
- Participation de la commune à la dissimulation des travaux France Télécom : **2 800 €** (soit 18 % du coût),
- Participation de la commune à l'éclairage public : **19 600 € HT** (la FEDEL subvention à hauteur de 20 % du montant HT, soit 3 920 €).

Un total de **47 400 € HT**, soit un coût de **51 320 € TTC** (la TVA intervient uniquement sur la partie éclairage public).

La Fédération départementale d'Energies nous propose afin d'assurer la coordination de l'ensemble des travaux en lui transférer la maîtrise d'ouvrage par convention selon l'application de l'article 2-II de la Loi 85-704 du 12 juillet 1985.

Après délibération, les membres décident à l'unanimité de transférer la maîtrise d'ouvrage à la Fédération départementale d'Energies du Lot, d'inscrire l'opération au budget 2014 et d'autoriser le Maire à signer les conventions à venir.

6 – Programme de dissimulation des réseaux France télécom et éclairage public du secteur du lotissement les Ouradou sur le RD 6 : délégation de la maîtrise d'ouvrage à la FEDEL du LOT

La Fédération Départementale d'Energies du Lot nous propose un programme de dissimulation des réseaux basse tension, France Télécom et éclairage public du secteur du lotissement les ouradou.

Les coûts prévisionnels sont les suivants :

- Participation de la commune à la dissimulation des travaux France Télécom : **16 960 €**,
- Participation de la commune à l'éclairage public : **22 700 € HT** (la FEDEL subvention à hauteur de 20 % du montant HT, soit 4 540 €).

Un total de **39 660 € HT**, soit un coût de **44 200 € TTC** (la TVA intervient uniquement sur la partie éclairage public).

Après délibération, à l'identique de l'opération précédente, les membres décident à l'unanimité de transférer la maîtrise d'ouvrage à la Fédération départementale d'Energies du Lot, d'inscrire l'opération au budget 2014 et d'autoriser le Maire à signer les conventions à venir.

Monsieur le Maire présente le plan de financement de cette opération, à savoir :

Programme de dissimulations de réseaux, éclairage public à la gendarmerie : 47 400 € HT
Programme de dissimulation de réseaux et éclairage public au lotissement les ouradous : 39 660 € HT

Subvention de la Région (20%) :	17 412 €
Subvention de la Fédération (20% sur la partie HT de l'éclairage public) :	8 460 €
Fonds libres et emprunt de la collectivité y compris la TVA :	69 648 €
Total de l'opération TTC :	95 520 €

Après délibération, l'assemblée valide à l'unanimité le projet de plan de financement décrit ci-dessus et autorise le Maire à solliciter les partenaires financiers.

7 – avenant n° 2 au marché du lot 5 : électricité dans le cadre de la restauration des 2 chapelles de ST QUIRIN

Suite à l'exécution des travaux de restauration des chapelles de ST QUIRIN, et après réunion de chantier, l'architecte nous propose un avenant n° 2 au marché du LOT 5 : électricité, à savoir :

-adaptation du chauffage : 201.50 €
-Renforcement éclairage du chœur : 615 €
-Harmonisation appareillage : 275.07 €

Soit un total de 1 091.57 € HT

Montant du marché initial : 19 936.80 € HT

Montant de l'avenant n° 1 : 3 315.00 € HT

Montant de l'avenant n° 2 : 1 091.57 € HT

Montant du nouveau marché : 24 343.37 € HT et 29 212.04 € TTC.

Après délibération, les membres valident à l'unanimité cet avenant n° 2 au lot 5 et autorise le Maire à le signer.

8 – Modification de l'avenant n° 1 au LOT 3 dans le cadre de la restructuration et l'extension du bâtiment mairie

Suite à la décision prise lors du conseil du 14/04/2014 sur le projet d'avenant n° 1 du LOT3, Monsieur le Maire, à l'occasion de la réunion de chantier du mercredi 16/04 a revu le dossier et a sollicité la pose d'un seul châssis au lieu de 2. La maîtrise d'œuvre et l'assistant à maîtrise d'ouvrage ont validé la proposition.

Je vous propose l'avenant suivant :

Montant de la moins value : - 1460 €

Montant de la plus value : 2 530 €

Soit un total de 1 070 € HT et 1 284 € TTC.

Montant du marché initial :

Montant du nouveau marché :

9 – Désignation des délégués titulaires et suppléants au SICTOM les marches du Sud Quercy

La communauté de Communes sollicite la collectivité pour désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants au sein du SICTOM les marches du Sud Quercy dans le cadre de la compétence ordures ménagères de la communauté.

Délégués titulaires : Josiane LINON et Paul PINSARD.

Délégués suppléants : Marc ASTRUC et Philippe PARIAT.

Après s'être désignés, les membres votent à l'unanimité les délégués titulaires et suppléants indiqués ci-dessus.

10 – Convention d'utilisation du barnum entre la collectivité et les associations

La commune de Lalbenque vient de renouveler le barnum, équipement destiné exclusivement aux associations de LALBENQUE à l'occasion des diverses manifestations annuelles.

Je vous propose une convention de mise à disposition de ce barnum avec les associations du village pour définir les droits et les obligations pour l'usage de cet équipement.

La location sera gratuite avec une caution de 500 € et une attestation d'assurance en responsabilité civile annexée à la convention.

Toute dégradation sera à la charge de l'association locataire de l'équipement.

Après délibération, l'assemblée valide à l'unanimité le projet de convention et autorise le Maire à la signer.

11 – Paiement à l'investissement de petit équipement pour le service technique

Paul PINSARD a fait un inventaire exhaustif avec les agents techniques pour un achat de petit équipement, petit matériel.

La liste est la suivante : poste à souder, masque à souder, perforateur filaire, perceuse visseuse sur batterie, perceuse percussion pour un montant HT de 983.11 € HT, soit 1179.73 € TTC.

Ces biens seront inscrits individuellement à l'inventaire et payés en investissement.

Il n'y a pas de délibération à prendre puisque les biens sont référencés dans la circulaire interministérielle n° NOR INTB0200059C du 26/02/2002, qui donne les règles d'imputation des dépenses du secteur public local. Il s'agit d'une simple information.

12 – Questions diverses

- La collectivité organise une formation CACES nacelle R 386 pour 3 agents les 13-14 et 15 Mai prochain. Pour cette formation, il faut louer une nacelle. Après sollicitation auprès de la commune de Cajarc, celle-ci est en capacité de nous la louer pour un montant de 150 €/jour.

Une convention de mise à disposition de cet équipement est proposée à la collectivité.

Après délibération, les membres valident à l'unanimité le projet de convention présenté et autorise le Maire à la signer.

- Projet de l'APE pour le réaménagement de la bibliothèque de l'école primaire. La participation de la commune représente un achat de matériaux et fournitures pour un montant de 860.85 € TTC et la mise à disposition d'un agent technique pour la partie électricité. L'intervention aura lieu du 6 au 11 mai 2014.

- Projet d'avenant n° 1 au LOT 13 ascenseur pour mettre en place une lisse toute hauteur pour une détection de l'ouverture de la porte. Montant de l'avenant : 1 300 € HT,

Montant du marché initial : 10 529 € HT – 12 634.80 € TTC

Montant du nouveau marché : 11 829 € HT – 14 194.80 € TTC.

Après délibération, les membres valident à l'unanimité l'avenant n°1 au Lot 13 et autorise le Maire à le signer.

- Présentation du dossier PISCINE 2^{ème} tranche à l'ensemble de l'équipe. Le groupement de maîtrise d'œuvre sera présent à Lalbenque, le mercredi 30 avril à 9 h 30 pour une explication complémentaire détaillée du projet et faciliter la prise de décisions afin de fixer les dernières orientations du projet avant le dépôt du permis de construire et le lancement de la consultation aux entreprises.

- Monsieur le Maire propose à chaque membre, le tableau des commissions à mettre en place à la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque.

- Philippe PARIAT informe que le cirque LAMBERTY souhaite faire une représentation. Monsieur PARIAT propose le samedi 3/05 de 15 h à 17h sur le parking de la found prioudo. Accord à l'unanimité.

- Daniel PASQUIER demande si on envisage de rééquiper le site de la cazelle de Nouel d'une table de pique-nique. Une réflexion est en cours.

Plus aucune question à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30.

Le MAIRE

J.POUGET.